

Annexe 1

QUESTIONNEMENT POUR L'APPROPRIATION DE LA RECOMMANDATION

Les présentes recommandations sont des repères non exhaustifs établis dans la perspective de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé.

Elles permettent aux équipes d'interroger leurs pratiques et de les améliorer, en fonction des publics accompagnés et des missions de l'établissement ou du service.

Ces recommandations constituent un outil de réflexion susceptible de permettre un dialogue au sein de la structure sur la mise en œuvre concrète de ce qui est décliné dans le projet d'établissement ou de service.

Leur appropriation peut s'appuyer sur un questionnement à plusieurs niveaux.

Anticipation, repérage et accompagnement de l'avancée en âge

- 1) Comment développer une connaissance des risques liés à la santé des personnes handicapées vieillissantes ? Comment promouvoir leur santé ? Comment mettre en place des actions d'éducation à la santé ? Comment organiser un suivi médical préventif et régulier ?
- 2) Comment anticiper et prévenir les situations d'inadaptation du lieu de vie de la personne ? Comment sensibiliser la personne à ce risque ? Comment l'informer sur les possibilités d'aménagement et de financement de ces aménagements ?
- 3) Comment anticiper et prévenir les situations d'isolement relationnel ? Comment sensibiliser les aidants à l'avancée en âge (la leur comme celle de la personne handicapée), afin de les aider à anticiper les situations où ils ne seraient plus en mesure d'accompagner la personne ?
- 4) Pour le travailleur handicapé, comment préparer le passage de la vie active à la retraite ? Comment accompagner la réflexion sur un changement éventuel du lieu de vie ?
- 5) Comment informer au plus tôt la personne handicapée vieillissante (le cas échéant ses représentants légaux et/ou ses proches) des solutions d'accompagnement complémentaires ou alternatives à celle de l'établissement/service ?
- 6) Comment repérer les changements chez la personne handicapée vieillissante (et, le cas échéant, chez ses proches) ? Qui est impliqué dans ce repérage ? Comment partager et analyser ces observations ?
- 7) Comment répondre aux nouveaux besoins et attentes de la personne ? Quelles actions correctrices immédiates peuvent être envisagées ? Comment redéfinir avec la personne son projet de vie lorsque les solutions d'accompagnement impliquent une réévaluation de son projet personnalisé ? Quand et comment envisager le recours à un nouveau dispositif d'accompagnement ?
- 8) Comment faciliter les transitions et le suivi quand les solutions d'accompagnement impliquent une prise en charge conjointe ou une réorientation ?

Prise en compte des personnes handicapées vieillissantes dans la démarche d'amélioration de la qualité

- 9) Comment identifier les caractéristiques et les besoins des personnes handicapées vieillissantes dans le projet d'établissement ou de service ? Comment identifier les ressources au sein de la structure ou sur le territoire pour répondre aux besoins identifiés ?
- 10) Comment soutenir les professionnels ? Comment renforcer leurs compétences pour les aider à mieux accompagner les personnes handicapées vieillissantes ? Quelles formations leur proposer ?
- 11) Comment adapter l'organisation du travail et (pour les établissements) les espaces de vie afin de proposer un accompagnement au plus près des besoins et attentes des personnes ?
- 12) Comment ouvrir l'établissement/service à et sur l'extérieur afin de pouvoir améliorer la qualité de l'accompagnement et la continuité des parcours ? Quels rapprochements entre les secteurs « personnes âgées » et des « personnes handicapées » ? Quels échanges avec les autorités compétentes sur les questions d'orientation, de contrôle, de tarification et de financement ?
- 13) Comment prendre en compte l'évolution des besoins des personnes handicapées vieillissantes accompagnées ? Comment s'assurer régulièrement de la qualité des réponses apportées ?